



BSV n°16-19 le 25 septembre 2019 (Semaine 39)



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



Le réseau colza est composé de 75 parcelles dont 68 ont déjà fait l'objet d'au moins une observation depuis le début de la campagne.

60 parcelles ont servi à écrire ce bulletin.

Les stades observés cette semaine s'échelonnent du stade levée-cotylédon à B6 (6 feuilles). 45 % des parcelles ont atteint le stade B4 (hors de cause pour les risques altises).

Les captures et morsures de grosses altises s'intensifient mais des plus brutalement que certaines années. Soyez sur vos gardes et faites preuve de discernement. Les risques sont très variables selon les situations (état du colza et dynamique de pousse). La phase de sensibilité du colza vis-à-vis des morsures d'altises d'hiver sera plus longue qu'en 2018 dans la majorité des cas.

Le risque limace était faible jusqu'à présent, il augmente depuis ce début de semaine.

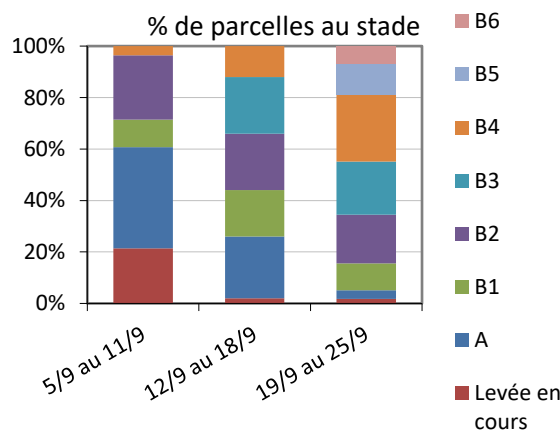
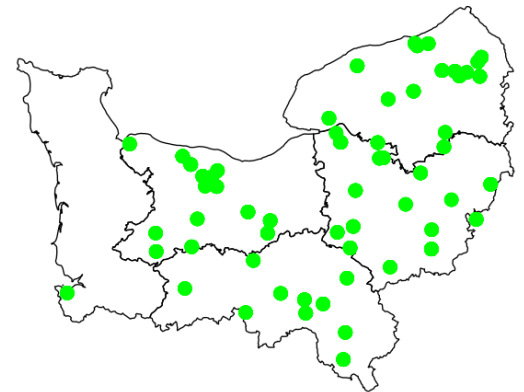
Retour des pluies (enfin)

Les dates de semis des parcelles du réseau normand s'échelonnent du 12 août au 9 septembre (médiane =26 août).

Le temps humide est de retour depuis dimanche et surtout mardi avec des pluies temporairement plus ou moins intenses (5 à 25 mm selon les stations), accompagné de vents depuis la fin de la semaine dernière.

Les colzas vont profiter de ces conditions cette semaine.

Parcelles BSV observées du 2019-09-19 au 2019-09-24



Pour les 60 parcelles observées, les stades sont très contrastés : de levée en cours à B6.

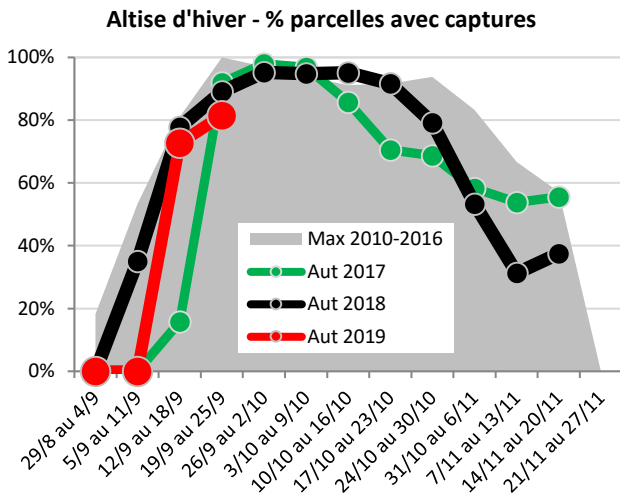
Environ 45 % des parcelles ont atteint ou dépassé le stade B4 (contre 65 % à la même date en 2018, 19 % en 2017 et 30 % en 2016).

Très fréquemment, pour les semis > 25 août, on note une forte hétérogénéité de stades au niveau intra-parcellaire.

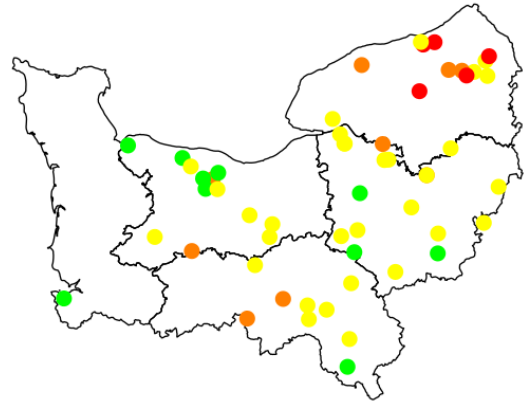
Altises d'hiver : l'activité se confirme, comme chaque année à cette date

Observations cuvettes enterrées

- Les captures de grosses altises sont signalées cette semaine dans 44 parcelles sur 54 observées soit 81 % des situations (contre 72 % la semaine dernière). Le nombre d'insectes piégés varie de 1 à 147 individus (moyenne = 18, contre 9 la semaine dernière). C'est en Seine-Maritime que les captures sont les plus fréquentes et abondantes.
- Les petites altises sont présentes dans 5 pièges sur 21 relevés. 1 à 7 individus capturés (moy = 4).

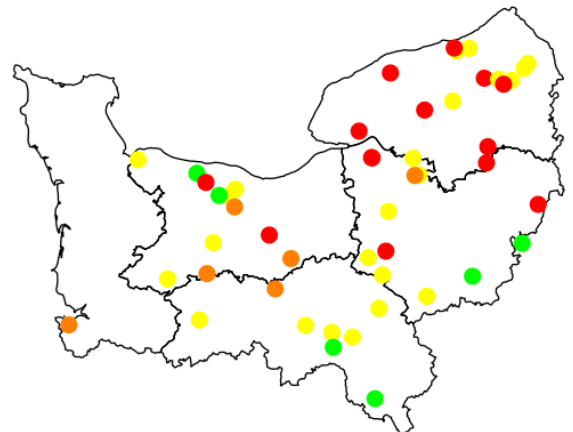


Parcelles observées du 2019-09-19 au 2019-09-24



Piège enterré : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : [0 - 0] [10 - 10] [10 - 50] [50 - 147]

Parcelles observées du 2019-09-19 au 2019-09-24



Altises : % de plantes avec morsures : [0 - 0] [10 - 49] [49 - 79] [79 - 100]

Observations de dégâts (morsures)

Les morsures d'altises concernent 43 parcelles sur 49 observées (88 % des parcelles contre 75 % la semaine dernière). Dans ces cas, les morsures sont repérées sur 1 à 100 % de plantes (moyenne = 47 % de plantes présentant des morsures contre 30 % la semaine dernière).

En moyenne, 1 à 75 % de perte de surface foliaire sont constatés (moyenne = 11%, contre 7 % semaine dernière).

Période de risque (pour les 2 types d'altises)

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Seuil indicatif de risque (pour les 2 types d'altises)

8 pieds sur 10 avec des morsures et destruction du ¼ de la surface végétative.

Au-delà du pourcentage de plantes avec dégâts, il est important d'évaluer la surface végétative endommagée et l'état du colza (chétif = petites feuilles versus vigoureux = grandes feuilles).



Moins de 25% de la surface foliaire détruite



Plus de 25% de la surface foliaire détruite

Photos Terres Inovia

Analyse de risque vis-à-vis des altises d'hiver

13 parcelles sur 49 observées ont atteint le seuil de 8 pieds sur 10 (contre 4 parcelles la semaine dernière).

Le risque augmente. Les altises ayant migré vers les parcelles vont désormais maintenir leur activité. C'est pendant la nuit que s'accumulent les dégâts foliaires.

Les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles sont à surveiller de près, tout particulièrement celles entre le stade cotylédon et B2. Cela concerne une proportion de 33 à 50 % des parcelles dans notre réseau, c'est beaucoup plus que l'an passé à la même date.

L'observation de l'évolution des dégâts au quotidien reste essentielle avant toute décision, et ce jusqu'à 3 feuilles révolues du colza.



Le couple « altise d'hiver / pyréthrinoïdes » est exposé à un risque de résistance.

Les premiers cas de **résistances d'altises d'hiver** à certains produits ont été décelés en France en 2016. Pour une gestion durable du ravageur, la prise en compte à l'échelle de la parcelle de la période de risque et du seuil indicatif de risque est capitale avant toute décision.

Téléchargez la [note nationale Terres Inovia \(juil. 2019\)](#)

Pucerons verts : premiers signalements

Sur les 49 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'une observation, 9 signalent la présence de pucerons verts (dans ces cas, 5 à 40 % de plantes porteuses, moyenne = 14 %).

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

L'adulte ailé (1,5 à 2,5 mm) est élancé et doté de deux longues paires d'ailes translucides avec un abdomen vert ou jaunâtre marqué d'une tache noire. Les adultes aptères sont plus petits, de forme ovale, souvent verts clairs.

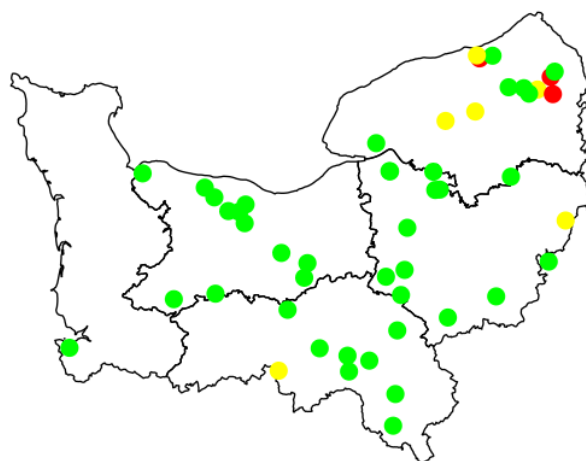
Période de risque : le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles).

Seuil indicatif de risque : 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.

Analyse de risque : Avant les retours de pluies, des vols ont eu lieu, en particulier en Seine-Maritime. Selon les secteurs, le risque est nul à modéré en ce moment, compte tenu des conditions climatiques.

- 100 % des colzas sont aujourd'hui à un stade sensible pour les transmissions éventuelles de viroses.
- 18% des parcelles suivies depuis 2 semaines sont porteuses de pucerons verts (contre 43 % il y a un an à la même date). La pression est plus faible et plus tardive que les années dernières.
- 2 parcelles à un stade sensible ont dépassé le seuil de risque cette semaine.
- Les conditions actuelles limitent de nouvelles infestations.

Parcelles observées du 2019-09-19 au 2019-09-24



Puceron vert : % de plantes avec présence : ● [0 - 19] ●]19 - 100]



Photo Terres Inovia



Le couple « pucerons verts / pyréthrinoïdes » et le couple « pucerons verts / pyrimicarbe » sont exposés à un risque de résistance.

NB : Certaines variétés limitent les risques de virus TuYv, un des virus transmissibles par les pucerons. Téléchargez la [note nationale Terres Inovia \(juillet 2019\) sur les variétés tolérantes au virus TUYV](#)

Limaces : risque probablement en augmentation avec le retour des pluies

Observations

7 parcelles sur 34 observées cette semaine ont signalé de légères défoliations (2 à 10 % de pertes de surface foliaire). Les dégâts restent faibles.

Modèle

L'ACTA a mis au point un modèle « Limaces » en partenariat avec ARVALIS et Terres Inovia. Basé sur les données météo de l'année et sur la modélisation de la biologie des limaces, cet outil prévoit le risque limace à un instant donné et permet de situer les années les unes par rapport aux autres. Le tableau ci-dessous indique les résultats du modèle ACTA.

	Risque limace simulé au 23 septembre au regard du pluriannuel (2010-2019)			
	Classement 2019*	Classement 2018	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le - élevé)
Alençon (61)	Rang 8 sur 10	Rang 9 sur 10	2015	2016
Saint Hilaire du Harcouët (50)	Rang 8 sur 10	Rang 7 sur 10	2015	2016
Caen-Carpiquet(14)	Rang 8 sur 10	Rang 7 sur 10	2015	2016
Vire (14)	Rang 9 sur 10	Rang 7 sur 10	2017	2016
Rouen-Boos (76)	Rang 9 sur 10	Rang 8 sur 10	2011	2016
Biville (76)	Rang 10 sur 10	Rang 7 sur 10	2011	2009
Evreux (27)	Rang 9 sur 10	Rang 7 sur 10	2011	2016



* le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années

Période de risque :

De la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza

Seuil indicatif de risque

Aucun seuil n'existe pour le raisonnement limaces.

Analyse du risque

Les conditions actuelles et les prévisions météo redeviennent théoriquement favorables après 4 à 6 semaines très défavorables dans la majorité des secteurs.

Surveillez les parcelles au stade sensible et à risque agronomique (sol creux, pierreux et/ou motteux, rotation où le colza revient très fréquemment...).

La meilleure des solutions pour analyser le risque parcellaire est d'utiliser un piège à limaces : disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche etc.) ou, mieux, un véritable piège à limaces type « INRA ».

Phoma : risque faible à ce jour

Observations : Les macules de phoma sont rares à ce jour. 3 parcelles sur 37 observées signalent leur présence.

Période de risque : de la levée à 4 feuilles voire au-delà en cas de croissance lente.

Analyse de risque : risque faible.

Dans les situations *a priori* à risque (historique phoma dans le secteur, absence de gestion des résidus dans les parcelles de colza N-1 avoisinantes, peuplement excessif avec réserve d'azote importante), les risques sont aggravés si :

- variétés sensibles (ex RAMSES, ROCCA, ACROPOLE, ALLTRAC)
- variétés PS + colza chétif peu poussant + Stade du colza < 4-6 feuilles lors de l'émission des ascospores.

A noter que depuis plusieurs années, l'inoculum primaire de la maladie à l'automne est limité par des conditions agrométéorologiques défavorables en fin d'été / début d'automne. Le sec estival vécu cette année est un facteur défavorable au phoma.

Prochain BSV le 02 octobre 2019